

NAO 2021

Les réunions de négociation Direction/OS ont eu lieu le Jeudi 28 Janvier et le 05 Février. La prochaine aura lieu le 10 Février. La Direction a proposé une **enveloppe de 1%** de la masse salariale. Cette enveloppe s'entend « *tout compris* », c'est-à-dire ancienneté comprise, mais aussi, elle inclurait les éventuelles augmentations des primes (vacances, études, etc...) et rattrapage des inégalités Salariales Femmes/Hommes... **Autant dire : une enveloppe pour les augmentations quasi nulles donc !**

“DIANTRE” comme diraient certains ! De mémoire d'éléphants, nous n'étions jamais partis d'aussi bas !

Puis, pour se la jouer « *grand seigneur* », la Direction annonce qu'elle accepterait tout de même (dans sa grande bonté) d'augmenter cette enveloppe de 30 à 40% en cas d'accord des OS ! Donc une enveloppe de **1,3 à 1,4%** (toujours tout compris, faut pas déconner) en cas de signature des OS. Et ils osent appeler cette façon de faire : « **DU PREMIUM** »... Du “fientum” oui ! Nous, on appelle ça « **du marketing novlanguesque** » pour ne pas dire : méthodes de gangsters...



De notre côté, dans le cadre des NAO 2021, les revendications portées par CGT Champigny et Vitry sont :

- Augmentation générale de 1500 € annuelle pour toutes et tous pour compenser l'augmentation du coût de la vie
- Une enveloppe globale d'augmentation individuelle, hors primes d'ancienneté, d'au moins 2%
- Prime exceptionnelle "COVID" de 500€ pour les salariés dont le poste a nécessité une présence sur les sites de Vitry ou de Champigny
- Prise en charge des frais supplémentaires liés au télétravail imposé par la crise sanitaire (électricité, chauffage, mobilier, internet, repas, ...)
- Atteinte immédiate de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (à travail égal, salaire égal)
- Prise en charge de 100% de l'abonnement pour les transports en commun
- Augmentation de la participation entreprise à la mutuelle
- Revalorisation du montant des primes de vacances Adulte et Enfants
- Attribution de jours de congés supplémentaires pour les soins d'un proche, parent ou enfant, malade ou handicapé
- Réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires
- Mise en place de mesures et de contrôles du volume et de la charge de travail

À cela, la CGT exige le respect des accords signés concernant notamment la valeur du point en vigueur pour le calcul des minimas conventionnels de référence, dans le groupe.

Et après tout, si on nous avait dit il y a un an qu'on serait enfermé à cause d'un virus venu de Chine, ou bien qu'un mec déguisé en buffle aurait pris possession du Capitole, on n'y aurait jamais cru ! On peut donc tout envisager ! Même les choses les plus incroyables ! Alors quand Emmanuel Macron dit qu'il va opérer un virage social avant les élections (il a une "ordonnance" ?), pourquoi pas, soyons fou !

La CGT revendique une valeur du point Air Liquide à 10,13€ et une grille de salaire construite sur la formule suivante :

$$\text{Salaire de base brut} = 1900\text{€} + 10,13\text{€} * (\text{Coefficient}-130)$$

GRILLE DE SALAIRES REVENDIQUÉE PAR LA CGT				
Coef	Niveau d'embauche, Diplômes, Évolutions	Catégorie		Salaire de base brut
130	Niveau d'embauche d'un salarié sans diplôme, ni formation professionnelle, ni expérience. Passe à 140 après 1 an max.	Ouvriers & Employés		1900 €/mois
140	Passe à 160 après 2 ans maxi à ce coefficient.			2001 €/mois
150				2102 €/mois
160	Passe à 190 après 2 ans maxi à ce coefficient.			2204 €/mois
175	Niveau d'embauche des diplômés de niveau 5 (CAP, BEP, ...) Passe à 205 après 3 ans maxi.			2356 €/mois
190	Passe à 225 après 3 ans maxi à ce coefficient.			2508 €/mois
205				2660 €/mois
225	Niveau d'embauche des diplômés de niveau 4 (BT, BAC Pro, ...) Passe à 250 après 3 ans maxi (T&AM).	Agents de Maîtrise & Techniciens		2863 €/mois
235				2964 €/mois
250	Passe à 275 après 3 ans maxi à ce coefficient.			3116 €/mois
275	Niveau d'embauche des diplômés de niveau 3 (BTS, DUT, etc.) Passe à 325 après 4 ans maxi à ce coefficient.			3369 €/mois
300	Niveau d'embauche des Bac + 3 (Licence, VM, etc.) Passe à 350 après 4 ans maxi à ce coefficient.			3623 €/mois
325	Niveau d'embauche des diplômés de niveau 2 (Bac + 4) Passe à 400 après 1 an maxi à ce coefficient (I&C).			3875 €/mois
350	Niveau d'embauche des diplômés de niveau 1 (ingénieurs, Masters/DESS, etc.) Passe à 460 après 3 ans maxi (I&C).		Ingénieurs & Cadres	
360				4231 €/mois
400				4635 €/mois
460	Niveau d'embauche des Bac + 8 (Doctorat). Passe à 550 après 3 ans maxi à ce coefficient.			5244 €/mois
480				5447 €/mois
550				6156 €/mois
660				7271 €/mois
770				8385 €/mois
880				9500 €/mois

LA CGT RESTE DISPONIBLE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

- Maurice RESMINI (Délégué Syndical Central) : 06 03 56 10 29
- Philippe VIEUX-COMBE (Délégué Syndical Central Adjoint) : 06 02 07 65 30

La Coordination
CGT Air Liquide



La CGT
E&C France



CLIQUEZ SUR LES LOGOS POUR NOUS REJOINDRE

Champigny – Vitry, le 08 Février 2020